



Mesdames, Messieurs, les Présidentes et Présidents,

Depuis notre dernier communiqué, les Présidents et représentants des Districts, comme vous, sommes témoins de déclarations médiatiques et de communiqués en tout genre.

Avec plus de 10 000 morts en France, une épidémie sans précédent toujours en cours, des familles inquiètes, plusieurs milliers de personnes toujours en train de se battre contre la maladie, nous nous demandons comment nous allons reprendre notre vie de tous les jours et à quelle échéance.

A l'heure où l'on pense plus aux mesures barrières et avons tous en tête la prolongation du confinement, il nous semble bien sûr décalé de vous parler Football. Pour autant, il nous revient d'envisager les issues et trouver le nouveau chemin après cette période de confinement et d'absence de lien social.

Comme indiqué précédemment, les Présidents de Districts des Hauts de France se réunissent et travaillent ensemble chaque semaine depuis le début de la crise pour trouver des solutions à la situation inédite que nous vivons depuis le 15 mars dernier.

Le premier travail a de suite été celui de la proximité envers les clubs en apportant des réponses concrètes à la situation financière préoccupante de nombreux clubs.

C'est pourquoi, il est temps pour nous, Présidents de District des Hauts de France en collaboration avec leurs comités directeurs, d'arrêter une position officielle avec des décisions concrètes concernant les aides financières pour ne plus vous laisser sans réponse et surtout dans une incertitude grandissante pour la saison prochaine.

Ainsi, s'agissant de la partie financière, différentes décisions importantes ont d'ores et déjà été actées, à savoir :

- l'annulation de tous les prélèvements du District et ce depuis le 15 mars 2020.
- l'échelonnement des remboursements des comptes clubs débiteurs auprès du District au 30 juin de cette saison en fonction de chaque club jusqu'au 31/12/2020.
- Aucun blocage des Districts pour motif financier pour le début de saison 2020-2021 afin que chaque club puisse faire ses licences dans les meilleures conditions.
- Remboursement des droits d'engagement en coupe pour la saison 2019-2020.
- Remboursement de 50 % des droits d'engagement seniors et féminines pour la saison 2019-2020.
- Reconstitution du dispositif des finances solidaires par la Ligue des Hauts de France concernant notamment le remboursement des engagements pour les équipes de jeunes.
- Décalage du règlement du montant des engagements pour la saison 2020-2021 au 1^{er} janvier 2021.

S'agissant de la reprise du championnat, elle apparaît aujourd'hui de plus en plus inaccessible dans de bonnes des conditions sanitaires pour une grande majorité de joueurs, d'éducateurs, d'arbitres et de dirigeants.

Si les conditions sanitaires offrent une éventuelle reprise des activités sportives pour la fin mai - début juin, nous préférierions réserver les quelques week-ends restants de cette cruelle saison pour des rencontres, manifestations festives, récréatives, ludiques et permettant à certains clubs de pouvoir avant tout déjà renouer un lien social avec leurs licenciés en organisant différents petits événements de proximité.

Nous avons passé beaucoup de temps à échanger avec des Présidents de clubs qui nous ont contactés pour nous partager leurs visions. Sachez qu'une multitude de pistes ont été abordées, divergentes parfois. Pour autant, à chaque fois, il ressort que la préoccupation première de chacun est bien plus la sortie de cette crise sanitaire plutôt que les enjeux footballistiques des championnats amateurs, position que le comité directeur partage bien évidemment unanimement.

La Fédération a choisi d'attendre les évolutions des décisions gouvernementales de la mi-avril avant de se prononcer définitivement sur le sort des compétitions et nous devons respecter toutes et tous ce choix.

Cependant, l'état d'avancement des championnats de nos Districts dans les Hauts de France, arrivent difficilement au 15 mars à la moitié de leur avancement. Par ailleurs, il est bon de préciser la disparité du nombre de matchs joués au sein de mêmes divisions ou poules compte tenu notamment du nombre important de nos clubs engagés en coupe de France ou encore des conditions climatiques et tempêtes qui ont frappé la région des Hauts de France les mois derniers.

C'est pour cela, qu'en tant que Présidents de District, élus pour être vos représentants directs, il nous appartenait de faire une synthèse pertinente de la situation et de l'exposer aux autorités nationales.

Courant de la semaine, l'ensemble des Présidents de District des Hauts de France ont adressé une lettre au Président de la Ligue du Football Amateur ainsi qu'au Président de la Fédération Française de Football afin de leur communiquer leur proposition quant au devenir des compétitions.

Ainsi, il a été proposé la solution qu'en cas de décision d'arrêt des compétitions, **seules les montées soient effectuées et aucune rétrogradation aux classements des championnats départementaux infligées au titre de la saison 2019-2020.** Seules les descentes administratives pour forfait général et rétrogradation disciplinaire seraient ainsi effectives. Concernant la validation des classements, le système du quotidien apparaît être le plus juste. Cette solution de montées au quotidien sans descentes permettrait ainsi une sortie de crise par le haut en pénalisant le moins de clubs possibles au niveau sportif.

Cette demande unanime des Présidents des Districts des Hauts de France est le fruit d'une longue réflexion qui a pris en compte un maximum de paramètres : sociaux, sportifs, techniques, juridiques mais aussi médicaux et surtout humains. Elle a été faite en adéquation avec nos qualités morales et surtout humaines.

Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir informés au plus vite des décisions à venir.

En attendant de se revoir autour des terrains, prenez bien soin de vous et de vos proches et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'informations.

Cédric BETTREMIEUX,
Le Président du District des Flandres